

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Conseil Municipal extraordinaire séance du 1^{er} février 2015

Sous la Présidence de Monsieur Hervé TOUGUET, Maire

PRÉSENTS :

Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Madame Marie-Claude OBELERIO, Madame Michèle BERNIER, Monsieur BARQUERO David, Madame Axelle BRIDOUX, Monsieur Jean-Pierre BIBAL, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Patrick MAURY, Madame Sabrina GARDETTE, **Maires Adjoints.**

Madame Dominique FAGES, Madame Sylvie CARADONNA, Monsieur Hassan FERE, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Guy DE MIRAS, Monsieur Pascal BROCHARD, Monsieur Mehmet HEZER, Madame Danièle PRUVOST, Monsieur Philippe DEVOVE, Monsieur Steve POTIER, Madame Yolande CAVALLAZZI, Madame Karine LASSIETTE Monsieur Olivier FERRO, Madame Pascale BIBAL, Madame Michèle PELABERE, Monsieur Gérard LACAN, Madame Caroline-Françoise DIGARD, Madame Christine GINGUENE, Madame Maria ALVES, Monsieur Christian CARLIER **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Maria MALAGON RUIZ a donné pouvoir à Madame Sylvie CARADONNA
Madame Sylvie HARDY a donné pouvoir à Madame Marie-Claude OBELERIO
Monsieur Jean-Marc BAILLY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BIBAL
Monsieur Gilles LOUBIGNAC a donné pouvoir à Madame Michèle PELABERE

ABSENT :

Franck ROLLAND

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Danièle PRUVOST est désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité

Suite au décès de Monsieur Jean-Claude GOUT, 3^{ème} Adjoint au Maire chargé des Finances, Monsieur le Maire souhaite, avant de débiter le Conseil Municipal, faire une allocution et observer une minute de silence :

«Nous sommes aujourd'hui réunis en conseil municipal suite à la vacance d'un poste d'adjoint au maire consécutive à la disparition soudaine de notre collègue Jean-Claude GOUT.

Plusieurs d'entre nous ici connaissaient Jean-Claude depuis près de 10 ans. C'était un homme de conviction, mais aussi de caractère.

Son intérêt pour la vie publique l'a conduit à s'impliquer en politique et plus particulièrement lors des deux dernières campagnes électorales municipales.

Ses compétences en comptabilité l'ont naturellement amené à occuper le poste d'adjoint aux finances. Avant puis après notre élection, il s'est impliqué dans les analyses financières et dans la préparation du budget 2015. Malheureusement il ne pourra pas vous présenter ce budget sur lequel il avait tant travaillé.

Au sein de notre groupe, il occupait une place prépondérante, il était une référence et aussi un homme inspirant le respect.

Très discret et pudique, il éludait toutes les questions concernant sa santé. Fidèle à son image, il a souhaité que ses obsèques se déroulent dans l'intimité familiale.

À ses enfants, ses petits-enfants et sa compagne nous présentons nos sincères condoléances.

Le Conseil municipal de Villeparisis perd un élu de qualité, certains perdent un ami.

Afin de lui rendre hommage je vous propose de bien vouloir nous recueillir dans le silence quelques instants.»

ORDRE DU JOUR

INSTALLATION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite à la démission de Madame Claudine BRETEAU et au décès de Monsieur Jean-Claude GOUT,

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de :

- Madame Françoise Caroline DIGARD en remplacement de Madame Claudine BRETEAU
- Madame Pascale BIBAL en remplacement de Monsieur Jean-Claude GOUT

Mesdames DIGARD et BIBAL reprendront les sièges au sein des différentes instances qu'occupait leur prédécesseur respectif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE ET FIXATION DE L'ORDRE DES ADJOINTS

Suite au décès de Monsieur Jean Claude GOUT, 3^{ème} adjoint au Maire, cet événement a pour effet de rendre vacant un poste d'Adjoint au Maire,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien ou la suppression du poste d'adjoint dans un délai de 15 jours,

Monsieur le Maire propose de maintenir à 9 le nombre d'Adjoints au Maire et en conséquence de voter la suppression du poste vacant et de remonter chaque adjoint d'un rang à partir du 3^{ème} rang,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la suppression du poste d'Adjoint au Maire laissé vacant suite au décès de Monsieur Jean Claude GOUT.

Le nombre d'Adjoints au Maire est fixé à 9 et suivant l'ordre du tableau, les adjoints à partir du 3^{ème} rang remontent tous d'un rang.

ADOPTÉ APRÈS LE VOTE SUIVANT :

34 votants dont 4 pouvoirs

31 Pour dont 4 pouvoirs

3 Contre (Mme GINGUENE, Mrs LACAN et CARLIER)

1 absent (Mr ROLLAND)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le Secrétaire de Séance

Danièle PRUVOST